

Dossier technique : un regard inédit sur le lâcher 2018 de vitesse de Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud-Le Progrès-Les Quatre



En 2018, le Hainaut a compté au moins sept lâchers de (grande) vitesse. Six d'entre eux étaient programmés le samedi, un le dimanche.

Le présent dossier technique est consacré au lâcher de l'aile droite de la partie est du Hainaut occidental, alimenté par trois ententes, à savoir l'athoise « *Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud* », la brabançonne wallonne « *Le Progrès* » et l'enghiennoise « *Les Quatre* ». Trois ententes qui, en réalité dans les faits, se résument à deux car, comme en 2017, la dernière citée s'est exclusivement « *produite* » en petite vitesse en ne programmant que des Momignies, Quiévrain, Vervins et Laon.

Un vacillement !

Le solide bastion que représentait le lâcher unique de vitesse de l'aile droite du Hainaut occidental, drainant d'office chaque saison de conséquents contingents préparant les vols nationaux tout en confortant au passage des positions géographiques, a vacillé en 2015 sur son socle. En effet, au terme de cette saison, l'est de l'ancienne section du Pays Vert, dans un plaidoyer argumenté épinglant les difficultés sportives rencontrées pour faire jeu égal avec son adversaire implanté sur l'ouest, mettait un terme à l'association existante sur les courtes distances. L'alliance rompue ne proposait auparavant aucun résultat général hebdomadaire, exception faite de quelques expérimentaux stratégiques en recherche de faibles coefficients, programmés à bon escient, dans l'optique des championnats, nationaux notamment.

Regard rétro !

Lors de la trêve et en particulier de l'assemblée préliminaire privée (presse non acceptée) de Thumaide, axée sur la ligne du Centre, la césure sportive des années antérieures ne pouvait, à moins d'un spectaculaire revirement, être remise en cause pour cause d'un accord séparatiste de longue durée. Elle fut néanmoins évoquée dans les débats sans pour autant déboucher sur un quelconque amendement sportif.

Ladite AP de Thumaide regroupait, outre les présidents athois et lessinois, les responsables brabançons wallons du « *Progrès* » et enghiennois des « *Quatre* » qui furent des pionniers de la compétition le samedi sur la ligne de l'Est. Leurs sociétés et par injonction leurs ententes respectives avaient en effet, trente-six mois plus tôt, intégré, pour retrouver la ligne du Centre, le lâcher athois du samedi non sans quelques craintes formulées par des autochtones du Pays Vert.

Cette même AP accueillait aussi les représentants du « *Renouveau* » qui, de leur côté, avaient opté douze mois plus tôt, à Estinnes, pour la même ligne du Centre, et ce toujours au détriment de celle de l'Est.

L'itinéraire proposé dans l'antre thumaidois ne provoquait aucun remaniement en profondeur.



Les sociétés de Bierghes et de Saintes, formant pour rappel « *Le Progrès* », demandaient en vain leur transfert. Elles souhaitaient en fait quitter le lâcher athois pour intégrer celui du « *Renouveau* » montois. Soucieux de préserver à tout prix son statut sportif privilégié, ce dernier fit attendre sa réponse définitive qui finalement s'avéra... négative en assemblée d'EPR.

Le lâcher athois, objet de ce présent dossier, proposa pendant toute la campagne 2018 deux épreuves générales aux contingents certes disproportionnés. La première était à mettre à l'actif de l'association « *Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud* » qui entérina de nouveau trois doublages (Ath, Blaton-Sud et Lessines). La seconde du « *Progrès* » qui, de par les participations enregistrées, n'avait aucun intérêt à proposer la moindre subdivision de ses contingents.

Le fil conducteur pour lire !

Chaque tableau des trois catégories d'âge - *les vols d'une même étape y sont regroupés pour tirer plus aisément des conclusions* - recense, pour toute épreuve disputée pendant le week-end, les données techniques, que sont les date, orientation du vent, heure et ordre du lâcher (des données reprises sur Info TT) avant de consigner, pour chaque entente, les contingents engagés, **pourcentages de prix enlevés en fonction de la clôture la plus rapide** et pourcentages de citations dans les « tops 20 ».

Un tableau récapitulatif reprend ensuite les scores obtenus par chaque entente du lâcher dans les différentes catégories des étapes disputées (celle du 9 juin fut annulée). Une distinction doit cependant être faite à propos des Noyon entre, d'une part, les concours que les acteurs de terrain ont disputés en commun et, d'autre part, ceux qui ne l'ont pas été.

En regroupant toutes les données globales calculées relatives aux épreuves jouées, le décompte final ainsi établi s'avère un fidèle miroir de la campagne.

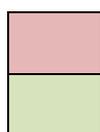
Sur les aires d'Ecouen, de Maissemy, de Noyon, de Péronne et de Pont-Sainte-Maxence, au plus cinq lâchers (Ath-Lessines, Flandre orientale, Ouest, Le Renouveau & Tournaisis) ont été en général effectués chaque fois à dix minutes d'intervalle. Cependant, le 11 août, deux lâchers supplémentaires (ouest et est de la province d'Anvers), libérés en premier, ont été répertoriés.

Les cinquième et sixième tableaux dressent respectivement, toujours pour chaque entente, et ce sur chaque étape disputée, le point sur les clôtures les plus rapides et les palmes décernées dans les différentes catégories. Un septième propose la liste des lauréats 2018.

Un code indispensable !



Pour rendre plus aisée et davantage performante la lecture des tableaux proposés ci-dessous, il s'avère judicieux et nécessaire de s'imprégner de la légende suivante :

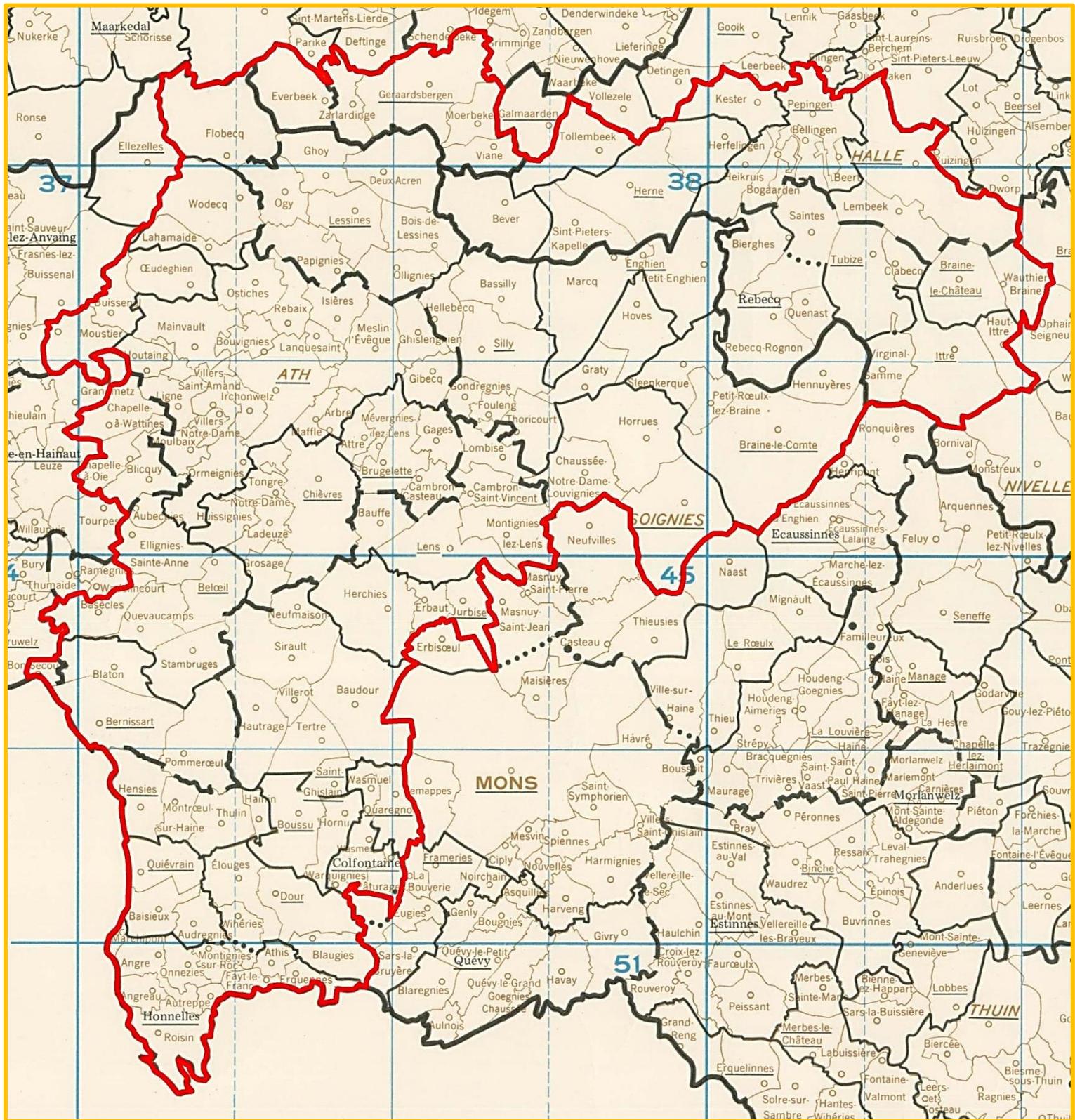


« *HunelleDendre-Lessines-Le Sud* »

« *Le Progrès* »



Scan du lâcher



Vieux ...

Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top

MAISSEMY VIEUX

07/04	S modéré	9h10 - 2	480	80,42	100	36	100	0
TOTAL FINAL			480	80,42	100	36	100	0

NOYON VIEUX

Epreuves communes aux deux ententes

14/04	S faible	10h30-2	767	100	95	53	92,59	5
08/09	calme	9h05 - 3	69	100	60	24	75	40
15/09	calme	9h20 - 3	41	14,29	15*	24	100	60*
Sous-total			877	71,43	56,67*	101	89,20	35*

Epreuves non communes

22/09	SSO faible	8h45 - 2	-	-	-	17	-	-
29/09	calme	9h20 - 3	-	-	-	18	-	-
Sous-total			-	-	-	35	-	-

TOTAL FINAL			877	-	-	136	-	-
--------------------	--	--	------------	----------	----------	------------	----------	----------

* : top incomplet le 15/09

PONT-SAINT-MAXENCE VIEUX

21/04	calme	9h - 4	1264	91,77	100	96	100	0
05/05		8h40 - 2	657	72,04	100	88	100	0
12/05	calme	7h50 - 3	683	92,98	95	77	100	5
26/05		9h20	575	100	100	74	94,59	0
16/06	O faible	10h30-4	589	40	70	62	100	30
23/06	NNE faible	8h15 - 4	487	66,80	80	60	100	20
07/07	calme	7h30 - 4	442	52,94	100	45	100	0
21/07	NNO modéré	9h40 - 4	366	29,51	55	33	100	45
28/07	O modéré	8h10 - 2	218	100	100	23	91,67	0
11/08	O faible	8h50-5*	349	24,57	30	54	100	70
25/08	O modéré	8h20 - 3	168	1,19	5**	29	100	75**
01/09	calme	8h50 - 4	93	8,51	20**	23	100	60**

TOTAL FINAL			5891	56,69	71,25**	664	98,86	25,42**
--------------------	--	--	-------------	--------------	----------------	------------	--------------	----------------

* : Anvers a effectué à cette date deux lâchers, portant à sept le nombre des heures d'ouverture de paniers.

** : tops incomplets les 25 août et 1 septembre.



Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top

ECOUEEN VIEUX

28/04	SO modéré	10h - 3	1188	100	95	108	94,44	5
19/05	N modéré	8h30 - 4	657	99,39	100	66	100	0
02/06	SO faible	9h20 - 3	460	44,35	65	53	100	35
30/06	N modéré	7h20 - 3	427	63,55	90	52	100	10
15/07	NO faible	6h55 - 3	402	88,06	100	36	100	0
04/08	NNO modéré	7h30 - 4	286	48,95	60	41	100	40
18/08	O faible	8h30 - 4	251	16,67	45	46	100	55

TOTAL FINAL	3671	65,85	79,29	402	99,21	20,71		
--------------------	-------------	--------------	--------------	------------	--------------	--------------	--	--

... juniors ...

MAISSEMY JUNIORS

07/04	S modéré	9h10 - 2	506	97,63	100	88	100	0
-------	----------	----------	-----	-------	-----	----	-----	---

TOTAL FINAL	506	97,63	100	88	100	0		
--------------------	------------	--------------	------------	-----------	------------	----------	--	--

NOYON JUNIORS

14/04	S faible	10h30-2	776	93,56	95	104	100	5
-------	----------	---------	-----	-------	----	-----	-----	---

TOTAL FINAL	776	93,56	95	104	100	5		
--------------------	------------	--------------	-----------	------------	------------	----------	--	--

PONT-SAINTE-MAXENCE JUNIORS

21/04	calme	9h - 4	921	78,31	100	108	100	0
05/05		8h40 - 2	504	97,62	95	65	100	5
12/05	calme	7h50 - 3	596	66,11	95	72	100	5
26/05		9h20	558	100	100	61	77,42	0
16/06	O faible	10h30-4	511	97,27	85	63	100	15
23/06	NNE faible	8h15 - 4	500	76,80	75	55	100	25
07/07	calme	7h30 - 4	484	86,78	95	48	100	5
21/07	NNO modéré	9h40 - 4	365	52,43	65	45	100	35
28/07	O modéré	8h10 - 2	224	86,61	100	31	100	0

TOTAL FINAL	4663	82,44	90	548	97,49	10		
--------------------	-------------	--------------	-----------	------------	--------------	-----------	--	--



Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top

ECOUEEN JUNIORS

28/04	SO modéré	10h - 3	794	100	85	127	84,38	15
19/05	N modéré	8h30 - 4	616	100	95	74	59,46	5
02/06	SO faible	9h20 - 3	530	64,15	90	40	100	10
30/06	N modéré	7h20 - 3	480	65,83	100	47	100	0
15/07	NO faible	6h55 - 3	403	77,23	100	45	100	0
04/08	NNO modéré	7h30 - 4	211	43,40	50	48	100	50

TOTAL FINAL	3034	75,10	86,67	381	90,64	13,33		
--------------------	-------------	--------------	--------------	------------	--------------	--------------	--	--

... jeunes ...

Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top

MAISSEMY JEUNES

19/05	N faible	8h00 - 1	64	53,13*	60	65	50*	40
26/05		8h00	206	77,67*	100	29	53,33*	0

TOTAL FINAL	270	65,40*	80	94	51,67*	20		
--------------------	------------	---------------	-----------	-----------	---------------	-----------	--	--

NOYON JEUNES

02/06		10h40	101	64,71*	5	105	66,04*	95
08/09	calme	9h05 - 3	748	71,12	5	201	100	95
15/09	calme	9h20 - 3	687	32,93	5	150	100	95
22/09	SSO faible	8h45 - 2	478	48,12	15	134	100	85
29/09	calme	9h20 - 3	377	73,54	50	101	100	50

TOTAL FINAL	2391	58,08	16	691	93,21	84		
--------------------	-------------	--------------	-----------	------------	--------------	-----------	--	--

* : pourcentages calculés à 800 m car le classement par gain et perte a été utilisé par chaque entente recourant à des points centraux différents rendant de ce fait la comparaison non possible.



PONT-SAINTE-MAXENCE JEUNES

Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top
16/06	O faible	10h30-4	282	100	100	24	83,33	0
23/06	NNE faible	8h15-4	429	63,72	95	18	100	5
07/07	calme	7h30-4	767	77,34	80	85	100	20
21/07	NNO modéré	9h10-4	714	56,58	45	190	100	55
28/07	O modéré	8h10-2	492	100	100	133	82,09	0
11/08	O faible	8h50-5*	772	77,46	50	267	100	50
25/08	O modéré	8h20 - 3	725	12,67	0	182	100	100
01/09	calme	8h50 - 4	871	22,02	35	113	100	65

TOTAL FINAL	5052	63,72	63,12	1012	95,68	36,88
--------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------

* : Anvers a effectué à cette date deux lâchers, portant à sept le nombre des heures d'ouverture de paniers.

ÉCOUEN JEUNES

30/06	N modéré	7h20-3	316	64,56	95	16	100	5
15/07	NO faible	6h55-3	653	98,78	100	90	100	0
04/08	NNO modéré	7h30 - 4	693	69,45	50	307	100	50
18/08	O faible	8h30 - 4	738	81,03	65	196	100	35

TOTAL FINAL	2400	78,46	77,50	609	100	22,50
--------------------	-------------	--------------	--------------	------------	------------	--------------

... et au décompte final !

Dans le tableau récapitulatif ci-dessous, les épreuves de semaine n'entrent pas en ligne de compte. Les pourcentages finaux sont calculés en fonction du nombre total de catégories organisées par étape.



Date	Vent	Lâcher & ordre	« Hunelle Dendre - Lessines-Le Sud »			« Le Progrès »		
			Engagés	% prix	% top	Engagés	% prix	% top

MAISSEMY

Vieux	480	80,42	100	36	100	0
Juniors	506	97,63	100	88	100	0
Jeunes	270	65,40*	80	94	51,67*	20
Total étape	1256	77,21*	90	218	75,83*	10

* : pourcentages calculés à 800 m les 19 et 26 mai car le classement par gain et perte a été utilisé par chaque entente recourant à des points centraux différents rendant, de ce fait, la comparaison non possible.

Noyon

Epreuves communes aux deux ententes

Vieux	877	71,43	56,67*	101	89,20	35*
Juniors	776	93,56	100	104	100	5
Jeunes	2391	58,08**	16	691	93,21**	84
Sous- total	4044	66,47	38,33*	896	92,63	58,89*

Epreuves non communes

Vieux	-	-	-	35	-	-
Sous- total	-	-	-	35	-	-
Total étape	4044	-	-	931	-	-

* : top incomplet le 15 septembre

** : pourcentages calculés le 2 juin à 800 m car le classement par gain et perte a été utilisé par chaque entente recourant à des points centraux différents rendant de ce fait la comparaison non possible.

Pont-Sainte-Maxence

Vieux	5891	56,69	71,25*	664	98,86	25,42*
Juniors	4663	82,44	90	548	97,49	10
Jeunes	5052	63,72	63,12	1012	95,68	36,88
Sous- total	15606	66,62	74,83*	2224	97,56	23,79*

* : tops incomplets dans les vieux les 25 août et 1 septembre.



Ecouen

Vieux	3671	65,85	79,29	402	99,21	20,71
Juniors	3034	75,10	86,67	381	90,64	13,33
Jeunes	2400	78,46	77,50	413	100	22,50
Total étape	9105	72,08	81,47	1196	96,37	18,53

Total général des épreuves communes

30011

68,89

72,20*

4534**

94,99

26,69*

* : top des vieux incomplet le 15 septembre.

** : au total, « Le Progrès », compte tenu des deux Noyon de fin septembre disputés sans concurrence, a réellement engagé 4569 pigeons (4569 = 4534 + 35).

Un point sur les clôtures !

Les données numériques ci-dessous proviennent des épreuves disputées simultanément par les deux ententes.

Palmes enlevées sur...	Maissemy				Noyon				Pont-Sainte-Maxence				Ecouen			
	V	Y	P	T	V	Y	P	T	V	Y	P	T	V	Y	P	T
Hunelle D-Lessines-Sud	0	0	*	0	2	0	0**	2	2	1	2	5	1	2	0	3
Le Progrès	1	1	*	2	1	1	4**	6	10	8	6	24	6	4	4	14

* : pourcentages calculés à 800 m les 19 et 26 mai car le classement par gain et perte a été utilisé par chaque entente recourant à des points centraux différents : la détermination de la clôture la plus rapide ne peut être déterminée à partir de la simple comparaison des résultats.

* : pourcentages calculés à 800 m le 2 juin car le classement par gain et perte a été utilisé par chaque entente recourant à des points centraux différents : la détermination de la clôture la plus rapide ne peut être déterminée à partir de la simple comparaison des résultats.



L'élite en apothéose !

Les données numériques ci-dessous proviennent des épreuves disputées simultanément par les deux ententes.

Palmes enlevées sur...	Maissemy				Noyon				Pont-Sainte-Maxence				Ecouen			
	V	Y	P	T	V	Y	P	T	V	Y	P	T	V	Y	P	T
Hunelle D-Lessines-Sud	1	1	2	4	1	1	0	2	10	8	6	24	7	6	4	17
Le Progrès	0	0	0	0	2	0	5	7	2	1	2	5	0	0	0	0



La revue des lauréats !

L'élite est en quelque sorte cernée par cet ultime tableau du dossier. Les noms des vainqueurs de catégories sont repris dans les cases correspondant aux dates des victoires. Ceux notés en



rouge désignent les pointeurs généraux des vols. Ceux surlignés en jaune des lauréats d'épreuves non organisées de concert par les deux ententes.



Date	A la découverte des pointeurs					
	Hunelle Dendre – Lessines- Le Sud			Le Progrès		
	V	Y	P	V	Y	P
07/04	Leveque J & E (Everbeek)	Leveque J & J (Everbeek)				
14/04	Dusausoit D (Beloeil)	Dusausoit D (Beloeil)				
21/04	Duquenne-Vandenberg (Tongre-Notre-Dame)	Dusausoit D (Beloeil)				
28/04	Dangreau J-M (Blaton)	Dusausoit D (Beloeil)				
05/05	Duquenne-Vandenberg (Tongre-Notre-Dame)	Dangreau J-M (Blaton)				
12/05	Leclercq R (Buissenal)	Roels A (Overboelare)				
19/05	Decottignies E (Blaton)	Leclercq R (Buissenal)	Van de Walle J-C (Zarlarding)			
26/05	Pottier Frères (Basècles)	Leclercq R (Buissenal)	Roels A (Overboelare)			
02/06	Dath J (Huissignies)	Vanderhaegen J (Chièvres)				Luyckx L (Pepingen)
16/06	Duquenne-Vandenberg (Tongre-Notre-Dame)		Demets-Steenhoudt (Moerbeke)		Vandenbossche J-P (Bierghes)	
23/06	Page E (Blaton)	Taillieu S (Harchies)				Fixelles F (Saintes)
30/06	Leclercq R (Buissenal)	De Munter & Fils (Zarlarding)	Leveque L (Mainvault)			
07/07	Pottier Frères (Basècles)	Page E (Blaton)	Cange G (Blaton)			
15/07	Leclercq R (Buissenal)	Leclercq R (Buissenal)	Degand B-V-M (Ligne)			
21/07	De Witte G (Tongre- Saint-Martin)	De Neve E (Goeferdige)	Cange G (Blaton)			
28/07	De Sy E (Pommeroeul)	Vercouter B (Grosage)	Pauporte L (Pommeroeul)			
04/08	Leclercq R (Buissenal)	Leclercq R (Buissenal)	De Sy E (Pommeroeul)			
11/08	Danneau R (Stambruges)		Pauporte L (Pommeroeul)			
18/08	Danneau R (Stambruges)		De Craeye C (Viane)			
25/08				Eeckhoudt R & F (Bierghes)		Badot Paul (Saintes)
01/09			De Craeye C (Viane)	Vandenbossche J-P (Bierghes)		
08/09				Vandenbossche J-P (Bierghes)		Vandenbossche J-P (Bierghes)
15/09				Vandenbossche J-P (Bierghes)		Vandenbossche J-P (Bierghes)
22/09				Eeckhoudt Ch (Bierghes)		Vandenbossche J-P (Bierghes)
29/09				Eeckhoudt R & F (Bierghes)		Eeckhoudt Ch (Bierghes)

